

L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 27 - Juin 2017

Le Mot du Maire

Chères Réallonnaises,
Chers Réallonnais,

Mesdames, Messieurs, chers administrés,
Chers amis Traffans,

Comme à l'accoutumée nous vous adressons le premier bulletin semestriel d'information pour l'année 2017.

Un début d'année 2017 riche en événements . Nous assistons à la naissance de la nouvelle communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP). Elle regroupe les anciennes communautés de communes de l'Embrunais, du Savinois Serre-Ponçon ainsi que les communes de Chorges et de Pontis. Ceci représente 17 communes pour une population de 16 252 habitants.

Chantal Eyméoud présidente et 9 vice présidents ont été élus.

36 conseillers communautaires siègent à cette assemblée, dont 14 pour la commune d'Embrun, 4 pour la commune de Chorges, 2 pour chacune des communes de Châteauroux, des Crots, de Savines le lac et 1 pour chacune des communes restantes (Baratier , les Orres, Pontis, le Sauze du Lac, Prunières, Saint-Appolinaire, Saint-André, Saint-Sauveur, Crévoux, Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières et Réallon).

Les compétences de cette nouvelle communauté de commune se trouvent renforcées.

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace avec notamment le schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Actions de développement économique.
- Création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activité économique.
- Politique locale du commerce.
- Promotion du tourisme, dont la création d'un office du tourisme intercommunal.

- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets. (SMICTOM de Serre-Ponçon)

Des compétences optionnelles nous offrent plus de services de qualité et de proximité :

- Assainissement.
- Environnement et énergie.
- La maison de service au public avec l'ouverture d'une antenne de proximité à Chorges en plus de celles existantes à Savines le Lac et Embrun.
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire avec le centre Aquatique en cours de modernisation situé au plan d'eau d'Embrun.
- Actions sociales et d'intérêt communautaire avec entre autres l'extension du relais d'assistantes maternelles et des actions du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance à tout le territoire.

De nouvelles compétences facultatives pour une mutualisation des moyens :

- La gestion des centres d'incendie et de secours.
- La mise en réseau des bibliothèques médiathèques.
- l'extension du service commun du droit des sols aux communes du Savinois, Chorges et Pontis.

Il était important que notre commune soit en bonne position de représentation au sein de cette nouvelle entité territoriale.

J'ai eu l'honneur de figurer parmi les élus vice-présidents, je suis en charge de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement.

**Le Maire,
Jean-Louis GLEIZE.**

Sommaire

• LE MOT DU MAIRE	1
• L'ACTION COMMUNALE	
• ASSOCIATIONS	4
• DIVERS	7
• ETAT-CIVIL	10

L'action communale

Travaux

- **Fort de Réallon**



Les travaux de restauration de la tour carrée du fort de Réallon ont débuté au mois de juin.

Ces travaux vont durer jusqu'au mois d'octobre, pendant cette période un périmètre de sécurité a été mis en place autour du Fort. L'accès à la fontaine est laissé libre.

La Commune remercie les partenaires de cette opération : l'association Patrimoine en Réallonnais, les souscripteurs (associations Réallonnaises et personnes privées), le Crédit Agricole, M. Pierre Bernard Reymond et M. Joël Giraud pour les réserves parlementaires ; ainsi que les co-financiers : l'Etat, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Hautes-Alpes et le Parc National des Ecrins.

- **Cabane pastorale du Vallon**

Une consultation a été lancée en mai dernier en vue de la réalisation de l'aménagement du sentier du Col de la Coupa d'une part et de la construction de la nouvelle cabane pastorale.

Les Offres faites par les différentes entreprises étant nettement supérieures à l'estimation initiale, cette consultation a été déclarée infructueuse. Une nouvelle consultation sera lancée en fin d'année en vue d'une réalisation en début d'été 2018.

Service technique de la Mairie

La commune de Réallon a créé un emploi non permanent d'agent contractuel afin de faire face à un accroissement temporaire d'activités. C'est dans ce cadre que Julien EYRAUD a été recruté. Il a intégré les services techniques de la commune au mois de mai, et restera quelques mois. Il a comme principales tâches : l'entretien des voiries et des espaces verts, la maintenance et la gestion des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, et l'entretien des bâtiments communaux.



Remontées Mécaniques

Du côté de la station, la dernière saison d'hiver aura été marquée par des conditions climatiques très difficiles.

La neige s'est longtemps faite attendre, puisque la seule chute de neige conséquente a eu lieu au début du mois de février. Cette neige, arrivée au tout début de la période de vacances scolaires a permis d'ouvrir la quasi-totalité du domaine skiable pour l'arrivée des premiers vacanciers. Les conditions météorologiques printanières qui ont suivies n'ont malheureusement pas permis de garder l'ensemble du domaine skiable ouvert jusqu'à la fin du mois de mars, avec notamment la

fermeture anticipée des téléskis de Font-Garnière et d'Aigue-Noire et de la piste bleue Auriga. Néanmoins, grâce à la neige de culture la date de fermeture du domaine skiable initialement prévue le dimanche 26 mars a été maintenue, avec une ouverture en continue des 2 télésièges, du 22 décembre 2016 au 26 mars 2017, nous pouvons une nouvelle fois souligner le travail remarquable effectué par le personnel technique de la Régie des Remontées Mécaniques.

Malgré cette saison d'hiver difficile, la Régie des Remontées Mécaniques continue à investir dans l'aménagement de son domaine skiable.

Depuis ce début de saison d'été (ouverture des télésièges panoramiques à partir du 9 juillet), le télésiège du Clos des Aurans et le télésiège de Chabrières sont équipés d'attaches VTT offrant la possibilité aux amateurs de VTT et trottinettes d'accéder au sommet du domaine skiable. 3 itinéraires enduro/VTT (itinéraire à profil descendant) sont déjà balisés et accessibles depuis le Télésiège du Clos des Aurans, de difficulté verte, bleue et noire.

Dans le même temps, un appel d'offre a été lancé pour la réalisation de pistes de descente accessibles depuis le sommet du domaine skiable, les travaux sont en cours pour offrir d'ici le début du mois d'août 2 pistes de descentes (1 sur la partie haute du domaine skiable / 1 sur la partie basse du domaine skiable).

Une deuxième tranche de travaux est prévue pour l'automne avec la réalisation d'un boarder cross été / hiver. Une deuxième phase de travaux est d'ores et déjà programmée pour l'été 2018, avec la réalisation de 2 nouvelles pistes de descentes. Ce projet de diversification qui vise à élargir notre clientèle notamment en période estivale bénéficie du soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et du département des Hautes-Alpes à travers le « contrat station de demain ».

Pour cet été, sur le même modèle que les étés précédents, les soirées astronomies seront proposées en partenariat avec l'association Copernic tous les jeudis soirs à partir de 20h.

Retrouvez nous pour un voyage à ciel ouvert ! (infos et réservations au 04.92.44.29.09).

Tout au long de l'été, des activités manuelles seront proposées aux enfants de 6 à 12 ans (infos et réservations au point accueil de la station 04.92.44.25.67).

Nous profitons également de ces quelques lignes pour vous rappeler l'arrivée d'un nouveau Directeur d'Exploitation, Robin Deymier en poste depuis le 16 janvier dernier. Nous lui souhaitons une nouvelle fois la bienvenue et la pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Après de nombreuses années au service de la Régie des Remontées Mécaniques, Henri Marseille quittera ses fonctions d'Adjoint au Chef d'Exploitation à la fin de l'été, nous lui souhaitons une bonne continuation.

Urbanisme

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et la création de la nouvelle communauté de communes de Serre-Ponçon, les demandes d'autorisation d'urbanisme ne sont plus instruites par la D.D.T. 05 mais par le service mutualisé ADS de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Les formalités pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme ne changent pas. Vos demandes sont toujours à déposer en Mairie.

Des permanences sont mises en place, afin de vous renseigner sur vos **dossiers en cours** d'instruction ou pour des questions concernant vos projets avant le dépôt d'une demande d'autorisation.

Des permanences avec un Architecte des Bâtiments de France auront également lieu dans les locaux de la communauté de communes – sur RDV.

Le planning des permanences est disponible sur le site internet de la Mairie dans les actualités.

Les RDV sont à prendre directement auprès du service mutualisé ADS au 04.92.43.76.40

Ecole Intercommunale

Un certain renouveau cette année à l'école des Rousses.

Du nouveau pour le bâtiment de l'école. La commune de Réallon qui est propriétaire des murs a entrepris la rénovation de la salle multi activité et la création d'une entrée indépendante pour le logement qui se situe au dessus de l'école. Le chantier est achevé et tout le monde est satisfait de pouvoir utiliser ce nouvel espace pour les activités périscolaires ainsi que pour les activités de motricités pour l'école. Nous avons profité de ces travaux pour changer la chaudière qui montrait des signes de fatigue, afin d'éviter les désagréments que nous avons rencontrés l'hiver dernier.

Du nouveau également pour les effectifs. Après deux années avec un effectif en baisse, dû à la démographie et à quelques départs de familles, la dynamique s'est inversée avec 30 élèves cette année et 32 à la rentrée de septembre. Les effectifs pour les prochaines rentrées devraient se maintenir, les naissances ayant été nombreuses.

Enfin, une modification des horaires : depuis fin juin les écoles ont de nouveau le choix de la répartition des heures de classe sur 4 jours ou 4

jours et demi. Une concertation avec les parents, l'équipe enseignante et le SIVU a amené à la décision de demander une répartition sur 4 jours de classe pour la rentrée de septembre 2017. Le mercredi ne sera plus travaillé et il n'y aura plus de Temps d'Activités Périscolaires.

François STEL, Président SIVU groupe scolaire.

Animations estivales :

- 14 juillet 2017 : Amontagnage des troupeaux de bovins à l'alpage de Chargès, départ depuis le hameau des Gourniers aux alentours de 6 heures.
- 15 et 16 juillet 2017 : Vente de pain au profit de l'association Sourire à la Vie – hameau des Gourniers.
- 6 août 2017 : La Rebola, repas traditionnel de fin des moissons, à la Station de Réallon.
- 19 août 2017 : Fête du pain et messe aux hameau des Gourniers.
- 15 août 2017 : concours de boules à la Station de Réallon.
- 16 septembre 2017 : Foire aux bestiaux au hameau des Gourniers.

Associations

Club le Mourre Froid

- Le programme des activités du club pour 2017 :
- jeudi 19 janvier la galette des rois à la salle de la mairie.
 - les après-midi « récréatifs » (cartes, jeux de société ... à la salle de la mairie (en principe tous les quinze jours en période hivernale. A compter du mois de juin cette activité est suspendue : c'est jardinage ...)
 - Samedi 11 mars réunion des présidents à GAP.
 - Vendredi 17 mars l'assemblée générale du club à la salle de la mairie suivie d'un repas au Gite des 3 cols aux Gourniers. Une quarantaine de personnes était présente.



➤ Samedi 08 Avril 2017 Journée de l'Amitié TALLARD. 8 adhérents ont participé à cette journée.

➤ du 09 au 11 Mai 2017 Journées Régionales de Pétanque HYERES. 1 équipe masculine (Christian BOUVIER, Serge LAIDET et Félix MOGNETTI) 1 équipe féminine (Michèle LEYDET, Maïthé BRAUD et Marie-France ESCALLIER) représentaient le club. L'équipe féminine classée première a été qualifiée pour représenter l'Union Régionale PACA lors des 16^{ème} rencontres nationales de pétanque qui se dérouleront en septembre 2017 à PORT BARCARES (66).



➤ Jeudi 27 avril visite guidée de la maison de la géologie à BRIANCON - Nous étions une quinzaine de personnes à participer à cette journée très intéressante et instructive.

➤ Vendredi 12 mai 2017 Journée de la Forme et du Plein Air à LARAGNE. 5 équipes représentaient le club (4 pour la marche de 5 km et 1 pour celle de 10 km). L'équipe Maurice, Jean et Georges s'est classée 2^{ème}.



➤ Vendredi 2 juin journée de sensibilisation à la sécurité routière avec en :

- première partie : la signalisation routière, le code de la route, la réactualisation des connaissances, les nouveautés - les giratoires -
- deuxième partie proposition d'ateliers : l'alcoolémie, le temps de réaction, dépistage des défauts auditifs et parcours de conduite à bord d'un véhicule auto-école.
- Une quinzaine de personnes participait à cette journée.



Activités à venir :

- Vendredi 30 juin 2017 Rencontre Départementale Pétanque SAINT-BONNET
- Vendredi 21 juillet réunion « pro confort » avec la présentation de produits
- Vendredi 15 septembre - challenge inter-club de pétanque à la station de REALLON
- 26 au 28 septembre 2017 National de pétanque PORT-BARCARES
- Lundi 02 au vendredi 06 octobre La semaine ZEN Vacances Bleues –

Les Voyages

- Entre le 1er et le 09 juillet 2017 Le PUY du FOU
- 26 octobre au 02 novembre 2017 Croisière au Portugal

Une petite pause pour juillet et Août ; ce sont les vacances avec les enfants, les petits enfants le jardinage ... Bon été à toutes et à tous et au mois de septembre avec pour commencer, le challenge du Mourre Froid le 15 septembre à la station de Réallon. Venez nombreux.

Annie GLEIZE, Présidente du club le Mourre-Froid.

10 ans de gym à Réallon avec Sport Loisir Embrunais

Ce jeudi 22 juin nous avons fêté les dix ans d'activité du groupe de gymnastique volontaire de Réallon. Les participants sont entraînés par Isabelle Stel, éducatrice sportive à Sport Loisirs Embrunais. Cette association fait partie de la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire.

Le groupe de Réallon est dynamique depuis 10 ans déjà et ses participants sont actifs, fidèles et toujours aussi enthousiastes.

C'est avec ses adhérents de Réallon qu'Isabelle a fait ses débuts, pour ensuite mettre en place des cours à Savines le Lac, Embrun et Saint-Apollinaire.

Isabelle Stel est diplômée du brevet d'état BPJEPS et a acquis des qualifications d'institutrice en méthode Pilates et Yoga Dynamique.

Dès septembre le groupe reprendra son activité de Yoga-Pilates dans la salle de la Mairie de Réallon le mardi de 18 h à 19h30.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour un moment de gym conviviale, grâce à des exercices qui vous apporteront souplesse, bien-être et détente.

Contact à Sport Loisirs Embrunais : csbocquet@wanadoo.fr

Photo des Groupes Réallon et Saint-Apollinaire Sport Loisirs Embrunais



ACTIVITE PHYSIQUE PLEINE NATURE Tous publics

LUNDI 9H30-11H30 St Apo-Réallon

Diverses activités en extérieur, apprentissage de différentes techniques de marche sur sentiers autour de Réallon et St Apollinaire qui permettent d'améliorer son endurance, sa respiration et sa posture debout... ainsi que diverses sorties à thème, photo, flore...

1^{er} trimestre, 11 séances de septembre jusqu'à la neige.

3^{ème} trimestre, 11 séances au printemps et jusqu'aux vacances d'été.

Trêve pendant la période de ski.

Un moment de partage, d'échange et d'oxygénation active.



Patrimoine en Réallonnais

Notre association se félicite de l'aboutissement du travail de longue haleine qui se traduit aujourd'hui par la consolidation de la tour carrée du Fort. La phase concrète a démarré ! Certes, Patrimoine en réallonnais, aidée de toutes les associations de la commune, a su donner l'impulsion initiale déjà 10 ans mais de son côté la commune a su tirer partie de cet avantage et fort du soutien populaire elle a pu obtenir les subventions nécessaires à tous les niveaux. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à l'aventure. Les Réallonnais peuvent en être fier. Ils peuvent s'enorgueillir d'avoir su relever le défi d'une sauvegarde de patrimoine légué 6 siècles plus tôt. Notre village est assuré de sa pérennité. Ainsi le couple Fort-Aiguilles de Chabrières constitue son plus beau fleuron. Ce couple participe à l'identité de tout Réallonnais ainsi qu'à son épanouissement. En effet ne nous y trompons pas ! Le village doit sa survie à l'apport des touristes, favorisé par le charme des lieux et la qualité de l'accueil Les travaux terminés, Patrimoine en Réallonnais se doit d'organiser une fête à la hauteur du résultat obtenu. Il faudra fédérer les énergies de chacun et plus particulièrement celles de toutes les associations réallonnaises. Une réunion est à prévoir assez tôt si nous voulons aboutir en 2018.

Dimanche 28 mai se tenait au Mélézin, à l'initiative de Max Tiano, un regroupement d'une trentaine d'amis et sympathisants généalogistes parmi lesquels de nombreux Réallonnais. Quatre participants anglais étaient présents. Malou des Gourniers et sa sœur Hélène étaient à l'honneur. Leur arbre généalogique remontant aux premières années 1600 leur a été remis en guise de remerciements pour leur participation au livre « Le chemin des hommes ». En marge du repas Max a su associer contes et chants populaires à caractère folklorique régional. Un vrai spectacle !

Suite au succès de l'an dernier, un nouveau chantier « Pierre sèche » est prévu les vendredi 7 et samedi 8 juillet. Loys Ginoul, mandaté par le Gabion sous la responsabilité du Parc des Ecrins, accepte une fois de plus de privilégier Réallon. N'hésitez pas à téléphoner à Jean Suire au 06 61 22 50 32 pour profiter des quelques places disponibles. Dès le 16 Juillet, les jeunes du « Contact Club » viendront spécialement de Marseille pour effectuer les travaux préparatoires

(terrassment) par souci de participer à la communauté villageoise en se rendant utile.

La Rebola version 2017 est prévue le dimanche 6 août : Apéro / Salade verte / Rôti de porc sauce forestière / Oreilles d'âne / Fromage / Tarte aux poires / Boisson et café. Le tout pour 16 euros.

Les Mandoles animeront la fête qui se clôturera par l'incontournable partie de boule. Inscriptions de préférence par mail jocloguillery@gmail.com sinon par tél. au 06 14 92 02 35

La fin de l'été se clôturera avec la sortie 'recherches archéologiques' pilotée par François Ricou. Elle donnera lieu à un rappel quand la date sera fixée.

Bon été à tous !

Patrimoine en Réallonnais

Divers

Cimetière

Les emplacements affectés aux sépultures gratuites en terrain commun, situés dans l'ancien cimetière communal du village dans lesquels les inhumations ont eu lieu avant le 31 décembre 1985, seront repris par la Commune à partir du 14 juillet 2017. L'arrêté municipal est affiché à l'entrée du cimetière et à la mairie.

Les familles concernées sont tenues de faire procéder, avant cette date à l'exhumation des restes des personnes qui y sont inhumées et s'il y a lieu, à l'enlèvement des objets funéraires recouvrant les tombes.

Les objets funéraires non enlevés par les familles dans le délai imparti, seront mis en dépôt dans la partie du cimetière réservée à cet effet. Ils seront restitués aux personnes qui les réclameront à la Mairie, sur justification de leurs droits.

Après une année révolue à compter de la date de publication du présent arrêté, les objets non retirés seront détruits.

Amontagnage de charges

Amis randonneurs qui vont accompagner les troupeaux le 14 juillet, voici quelques conseils :

1. partir groupés en compagnie des éleveurs,
2. ne pas essayer de caresser un animal,
3. si un animal est plus rapide que vous, laissez lui le passage en vous déplaçant en amont du sentier,
4. ne pas stationner dans un endroit étroit.

Nous vous souhaitons un très bon amontagnage et vous remercions de venir partager cette journée avec nous.



Modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité

À compter du 8 mars prochain, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) évoluent dans le département des Hautes-Alpes.

La demande de CNI sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par **une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits.**

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais **valable 15 ans** et qui reste **gratuit**, sauf en cas de perte ou de vol.

Modernisation de la délivrance de titre.

Dès le 8 mars 2017, les usagers pourront effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe

quelle commune des Hautes-Alpes **équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales.**

Dans le département des Hautes-Alpes, les communes équipées sont les suivantes :

Aiguilles, Briançon, Chorges, Embrun, Gap, Guillestre, Laragne-Montéglin, L'Argentière-La-Bessée, Le-Monétier-Les-Bains, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Serres et Veynes.

La nouveauté réside dans le recueil de cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (ce dispositif est déjà en place pour les passeports).

Les demandes seront instruites par des plateformes spécialisées et transmises via une application sécurisée appelée TES (Titres électroniques sécurisés) déjà utilisée pour les passeports, permettant la transmission des dossiers de manière dématérialisée pour instruction et le lancement de la fabrication.

Cette procédure permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

Un nouveau service de pré-demande en ligne de la carte d'identité.

Autre innovation, l'utilisateur peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

et saisir son état-civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de

guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

L'utilisateur doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).



Autorisation de sortie du territoire : obligatoire depuis le 15 janvier 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale, *supprimée en 2013*, est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Le décret publié en ce sens au Journal officiel du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra ainsi, désormais, présenter les trois documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA N° 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Plus d'informations sur le site internet du ministère de l'Intérieur à l'adresse www.interieur.gouv.fr

Site Internet de la Mairie

Pour ne rien louper de la vie de la commune, pensez en enregistrer votre adresse mail en bas du site – rubrique « **Suivez Nous** », vous serez alors alerté à chaque mise à jour.



CARTE YES



La Carte YES ! est un dispositif géré par le Département des Hautes-Alpes dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse.

Grâce à ce dispositif les jeunes haut-alpins ont la possibilité de découvrir des activités et d'accéder à des biens et des services à coût réduit.

Les partenaires volontaires mobilisés pour mener à bien ce dispositif contribuent au développement économique du département et encouragent de ce fait les jeunes à être des citoyens acteurs de leur territoire.

La Carte YES ! coûte 8 €.

Pour en bénéficier il suffit d'être âgé de 13 ans à moins de 22 ans à la date d'achat de la carte et de résider dans les Hautes-Alpes.

La carte permet d'obtenir de nombreuses réductions, de 5 à 30 %, chez plus de 200

commerçants partenaires dans tout le département : culture, concerts, sport... tous les secteurs sont

représentés ! Ces réductions s'appliquent sur simple présentation de la carte sans limitation pendant toute l'année 2017.

La carte YES 2017 est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Jusqu'à -30% chez tes commerçants et un chéquier d'une valeur de + de 190€

Le petit mot d'André Le Bourhis



Bonjour à tous. De nouvelles du point relais boulangerie dont nous fêterons cet été la première année d'existence.

Non seulement celui-ci est toujours bien vivant mais il attire régulièrement de nouvelles personnes, démontrant qu'il correspond bien à un besoin sur Réallon.

Besoin de pain sans doute mais aussi de partage, le moment qui s'ensuit autour d'un verre connaît également un certain succès puisqu'il est devenu systématique et toujours très convivial.

Je rappelle que cet instant est ouvert à tous, acheteurs de pain ou non.

Nous espérons demain pouvoir profiter de ce moment pour goûter certaines productions locales, et proposer des produits complémentaires comme des olives ou du miel.

Pour tout renseignement :
André Le Bourhis
06.21.47.68.25.



Etat Civil

Naissances :

Lucie est née le 29 janvier 2017 à Réallon, elle comble de joie ses parents Aline PETIT et François MICOLLET-BAYARD ainsi que son grand frère Louis.

Shanone est née le 17 février 2017 à Gap, elle est fait le bonheur de son grand frère Julien et de ses parents Mandy MARSEILLE et Jean CARRADE.

Zoé est née le 24 avril 2017 à Gap, elle comble de joie ses parents, Domitille PERROUD et Rémi FARENC.

Nous leur souhaitons la bienvenue et félicitons les parents.

Décès :

Toutes nos condoléances aux familles et amis de :

Andréa ROUX, décédée à Embrun le 14 décembre 2016.

Lucienne PEYRON, décédée à Embrun le 26 mars 2017.

Marie PEYRON, décédé à Embrun le 21 avril 2017.

Armand PEYRON dit « Baron », décédé à Embrun le 29 avril 2017.

Maurice GRIFFON, décédé à embrun le 15 juin 2017.

La Mairie de Réallon a mis place une liste de diffusion par mail, afin de pouvoir informer la population plus rapidement sur la vie de la commune (réunions publiques, animations, ...)

Si vous souhaitez vous inscrire sur cette liste, merci de nous envoyer votre adresse mail, à l'adresse mail de la mairie :

reallon.mairie@wanadoo.fr

Plan des pistes



Légende :

Itinéraire	Difficulté	Dénivelé	Type de sentier
ENDURO 1	Bleue	160m D-	Sentier étroit
ENDURO 2	Rouge	400m D-	Piste Forestière accidentée
ENDURO 3	Noire	40m D+ 200m D-	Sentier étroit et naturel avec obstacles et sauts obligatoires
ENDURO 4	Verte	30m D+ 190m D-	Piste Forestière
DH 1	Bleue	160m D-	Piste de descente VTT aménagée
DH 2	Bleue	400 m D-	Piste de descente VTT aménagée

Ouverture
courant
Été 2017

Station étoiles

215 m

Voyage à ciel ouvert

Reallon

HAUTES-ALPES

Bacchus

A l'arrivée du premier déneigement
Tous les dimanches midi BACCHUS & BACCHUS avec
verre de jus à partir de 12 €
gîte de table / accompagnement
Menu: menu de midi / menu: assiettes régionales, snack,
pâtisseries, glaces, terrine, abricot
Réservation sur réservation 06 11 71 30 98

Le Mélezin

Authentique terroir et savants pastiches. Spécialités de
montagne. Bâches artisanales des Hautes-Alpes. Dans une
maison de famille et conviviale avec Bar et terrasse
ouvert de midi à 20h. Location à partir de 10 €
Vendredi midi menu: terrine, jambon, poulet, sauce
Lieu: 01, les Gourniers - 05160 Réallon
04 92 50 07 78 / 06 10 42 57 75
ou restaurant-lemelezin@orange.fr
www.lemelezin-restaurant.com

Expo Nature

Mardi « Hamu champêtre » combs terre - 16h à 20h
Mercredi « Journée au pays des Trilles »
du midi au soir 10h à 19h
Sur le chemin des ardoises et du charbon - 16h à 19h
Jeudi « Atelier Traqueurs des Bats »
Pour les 6/12 ans - 16h à 19h
Inscriptions et réservations au
06 88 31 79 50

L'Arche At Hippie

Ferme équestre pédagogique: activité poney, initiation
circuit et village. A partir de 10 €, sur réservation.
Chasse au trésor les lundis après-midi.
Visite et découverte de la ferme par participation libre
Activités de groupes.
Ouvert tous les jours, contactez Danièle au
06.88.76.75.23 ou dthippie@gmail.com

Bureau Montagne

INVUOAG A LA CABANE DE JOUBELLE
Vivez en famille ou entre amis une belle aventure dans
un petit coin de paradis. Un jour et demi de randonnée au
cœur de la nature de Réallon. Nous mettons à disposition
la maison de Joubelle, rénovée.
Tarif de forfait (13 ans) - 80€/adulte
Inscription et réservation au
06 15 25 32 24
www.serve-montagne-vaude.com

Chloro fil

parcours forestier
Station de Réallon

OUVERT TOUS LES JOURS
6 parcours dans les arbres
de 2 ans à 99 ans
Entre 6 € et 16 €
Groupes uniquement sur réservation
06 70 57 50 84 - 06 32 89 46 51

La spatule en Bois

Nouveau concept Restaurant/Salon
Restaurant, pizzeria, chaufferie, badminton, volley ball,
tennis, VTT, éducation, ateliers pour jeunes diplômés
et pour former salariés, intervenant, jacuzzi, bain
mousses, massages fitness. L'esprit après-dîner en climat
de détente en bois.
04 92 51 90 12 ou 06 33 36 43 44
www.laspatuleenbois.com

toofyK loisirs

Au cœur du Parc National des Ecrins
Camping, baignade, buvette et snack
Salle électrique, wit, rando après, ludo, archerie
lag, canyon, rivière, eau chaude, tennis, pétanque
Boulevard de la Tête - 05160 Réallon
06 43 36 69 60 / 04 92 44 27 08
contact@reallon-bosdeloisirs.fr
www.reallon-bosdeloisirs.fr

Le Ranch du Penas, Hamacou des Gourniers

Balades et randonnées à cheval ou à poney pour les petits
04 92 44 38 18 ou 06 80 32 44 98

Abikier Boutique "Chez Babeth" REALLON Village

Vente de produits artisanaux, souvenirs, bijoux et cadeaux insolites
Tous les jours de 9h à 19h
04 92 24 10 51 ou 06 66 48 24 60

Le Nite des 3 cols Hamacou des Gourniers

Cuisine traditionnelle et spécialités locales
04 92 44 23 51

Reallon
www.reallon-ski.com
04 92 44 29 09

télesièges panoramiques

Randonnée et Vtt

215 m

terre-Ponçon vue d'en haut

Reallon

HAUTES-ALPES

Station étoiles

Voyage à ciel ouvert avec l'Association Copernic

Montée nocturne en télésiège le jeudi soir à 20 heures

- Première étape A 1750m
Lever de rideau sur la voûte céleste.
Olivier accompagnateur naturaliste vous initiera
au monde des étoiles.
Possibilité de restauration.
• 15 € sur réservation au restaurant d'altitude le Bacchus.
- Deuxième étape à 2135m
observation du ciel autour d'un thé
animée par l'association COPERNIC
Plus qu'une simple observation stellaire, Sylvain, un astronome,
vous embarquera pour un voyage à travers les constellations,
les planètes et les galaxies. Descente du sommet
à 23 h 30 pour un retour station à minuit.

Tarifs

- De 14 à 65 ans : 25 €
- Moins de 14 ans
et plus de 65 ans : 20 €
- Moins de 5 ans : **Gratuit**
Prévoyez un vêtement chaud
et des chaussures fermées.

Nocturne astronomie
sur réservation uniquement
04 92 44 29 09

télesièges panoramiques

Serre-Ponçon vue d'en haut
de 1560 à 2115 m

La 5^e place est gratuite
sur présentation
de ce flyer
(offre valable
uniquement en journée
pour les piétons)

Ouverture les mardis, mercredis,
jeudis et dimanches
du 9 juillet au 27 août

Montées piétons de 10h à 15h30.
Dernière descente du sommet à 16h30.

tarifs piétons été 2017

	1 Télésiège	2 Télésièges
En journée		
Adultes	7,00 €	10,00 €
Enfants de 5 à -14 ans	5,00 €	8,00 €
Séniors +65 ans	5,00 €	8,00 €
Enfants -5 ans	Gratuit	
Groupes + de 20 personnes	5,00 €	8,00 €
Groupes + de 50 personnes		6,50 €
Nocturnes adultes	25,00 €	
Nocturnes -14 ans/+65 ans	20,00 €	

Tarif préférentiel piétons
(sur présentation des tickets d'entrée):
Muséoscope, Parc animalier de serre-ponçon, Garine & Chloro Fil

tarifs Vtt et trottinettes été 2017

	Journée	Demi Journée	4 jours (semaine)
Adultes	16,00 €		
Enfants de 5 à -14 ans	14,00 €	12,00 €	50,00 €
Séniors +65 ans			
Enfants -5 ans	Gratuit		

Journée de 10h à 16h30 - 1/2 journée à partir de 12h30

Chastan Sport

Nouveauté 2017 Réallon en trottinette
Télésiège des Aunies: descente technique en
trottinette. Eau chaude
Marmite du Grand Parc national en trottinette
Vestibule
Retour au village des Aunies. Mercredi et Jeudi
Infos et réservations au 06 80 05 64 09
Offre gratuite sur présentation de ce flyer

Mairie de Réallon – La Place – 05160 Réallon
Tél. 04.92.44.23.93 – reallon.mairie@wanadoo.fr – http://www.reallon.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Service administratif :
Ouverture au public de la Mairie : le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Service technique :
Les interventions du service technique pour les particuliers se feront les lundi et vendredi, sauf en cas d'urgence.

Directeur de publication : Jean-Louis GLEIZE
Conception, réalisation et impression : Mairie de Réallon
Rédaction : Jean-Louis GLEIZE, Associations, Mairie de Réallon.
Photos : A. GLEIZE, J.L. GLEIZE, I. STEL, P. GRANGE, L. PEYRON, S. MEYER, Mairie de Réallon, S. GARIN.